

<b>Nombre de membres</b>	<b>40</b>
<b>Présents</b>	<b>31</b>
<b>Pouvoir</b>	<b>1</b>
<b>Nombre de membres à voix délibérative GEMAPI</b>	<b>29</b>
<b>Nombre de membres à voix délibérative GEMAPI présents</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de membres à voix délibérative GEMAPI pouvoirs</b>	<b>1</b>
<b>Votants</b>	<b>22</b>
<b>Exprimés</b>	<b>22</b>
<b>Oui</b>	<b>22</b>

Accusé de réception en préfecture  
087-200049278-20230222-DEL-2023-08-DE  
Date de télétransmission : 23/02/2023  
Date de réception préfecture : 23/02/2023



## EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 22 février le Comité Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf, sous la présidence de **Sébastien MOREAU**, Président.

Date de la convocation : 8 février 2023

### MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :

**Marie-Sophie AUBERGER - Michelle BESNIER - Guillaume BONNETAUD - Jean-Pierre BOSDEVIGIE Isabelle BOURLIATAUD - Daniel CHANGION - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Philippe DUTHEIL** représenté par **Éliane VERGNE - Joël FORESTIER - Franck FOUR - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN Philippe LAMARGOT - Henri LAVAUD - Christian LEBLANC - Yves LE GOUFFE - Hubert LEHMANN - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET - Philippe RAIGNÉ - Aurélie RÉMÉNIÉRAS - Françoise RIVET** représentée par **Micheline DE CUYPER - Dominique TALABOT - Michel THEYS - Guy TOUZET - Chantal TURBIEZ - Sébastien VINCENT - Joe WAMPACH.**

### MEMBRE AYANT DONNÉ POUVOIR :

**Claudine GIRAUD** à Sébastien MOREAU.

### MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE COMPÉTENCE GEMAPI PRÉSENTS :

**Marie-Sophie AUBERGER - Michelle BESNIER - Guillaume BONNETAUD - Jean-Pierre BOSDEVIGIE Alain DARBON - Estelle DELMOND - Philippe DUTHEIL** représenté par **Éliane VERGNE - Gérald GASCHET Michaël KAPSTEIN - Philippe LAMARGOT - Christian LEBLANC - Hubert LEHMANN - Lionel LEMASSON Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET - Aurélie RÉMÉNIÉRAS - Dominique TALABOT - Michel THEYS Guy TOUZET - Chantal TURBIEZ - Sébastien VINCENT.**

### MEMBRE À VOIX DÉLIBÉRATIVE COMPÉTENCE GEMAPI AYANT DONNÉ POUVOIR :

**Claudine GIRAUD** à Sébastien MOREAU.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

## **DÉLIBÉRATION N° 2023-08**

### OBJET : COMPÉTENCE GEMAPI

#### **PROGRAMME SOURCES EN ACTION 3 - ENGAGEMENT DE PRINCIPE**

Monsieur le Président rappelle que le PETR du Pays Monts et Barrages s'est engagé dans le Contrat Territorial Vienne Amont en 2011 puis en 2017 et était maître d'ouvrage du contrat pour réaliser des actions en faveur de la restauration des milieux aquatiques sur son territoire.

Après une phase de diagnostic, le service GEMAPI du PETR travaille sur un plan d'actions de restauration des milieux aquatiques qui intégrera le futur programme aux côtés de nombreux maîtres d'ouvrage.

Ce programme Sources en action 3 sera comme les précédents, coordonné par l'EPTB Vienne et le PNR de Millevaches en Limousin.

Il est demandé aux futurs maîtres d'ouvrage de se prononcer sur un accord de principe pour participer à ce futur programme.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical à voix délibérative GEMAPI, à l'unanimité, donnent un accord de principe pour la participation du PETR au Contrat Sources en action 3 en tant que maître d'ouvrage.

Fait et délibéré à Bujaleuf  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

**Le Président,  
Sébastien MOREAU3**

